Saint-Constant

Comité de consultation sur l'Accessibilité universelle de la Ville de Saint-Constant

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION 2025 FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INCLUANT LE BILAN 2024

Adopté le 15 avril (résolution numéro 158-04-25)

TABLE DES MATIÈRES

CADRE LÉGAL 3
- Article 61.1 3
- Article 61.3 3

MOT DU MAIRE 4

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ 4

MEMBRES DU COMITÉ 5
- Président 5
- Vice-président 5
- Secrétaire et coordonnatrice du Plan d’action 5
- Membres citoyens 5
- Membre partenaires 5

PORTRAIT DE LA VILLE 6
- La Ville en chiffres 6
- Administration municipale 6
- Organigramme 8

MESURES CONTINUES 9
- Accessibilité des lieux et des édifices publics 9
- Sécurité en milieu résidentiel 9
- Habitation 9
- Approvisionnement 9

Transport 9
Signalisation et stationnement 10
Accès aux loisirs et aux sports 10
Accès à l'information, à la culture et au divertissement 10
Sensibilisation et reconnaissance 10

ACTIONS 2025 11
Accessibilité des lieux et des édifices publics 11
Sécurité en milieu résidentiel 12
Emploi et travail 13
Loisirs, sports, culture 14
Accès à l'information, à la culture et au divertissement 14

BILAN DU PLAN D'ACTION 2024 15
Accessibilité des lieux et des édifices publics 15
Sécurité en milieu résidentiel 16
Emploi et travail 18
Accès aux loisirs et aux sports 19
Accès à l'information, à la culture et au divertissement 20

CADRE LÉGAL

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public employant au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activités relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute. Et ce, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activités. Il doit être produit et rendu public annuellement.

Article 61.3

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées

1. Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Au cours de la dernière année, notre municipalité a poursuivi son engagement envers l'accessibilité universelle en déployant des initiatives concrètes visant à favoriser l'inclusion et la participation de tous à la vie communautaire.

Grâce aux échanges constructifs avec le comité et aux retours des citoyens, nous avons pu continuer d'adapter nos infrastructures, nos services et nos événements afin de répondre aux besoins diversifiés de notre population. Ces avancées témoignent de notre volonté de bâtir un environnement plus accessible et accueillant pour chacun.

Nous savons que le chemin vers une accessibilité universelle complète exige des efforts soutenus. C'est pourquoi nous réaffirmons notre engagement à poursuivre cette mission essentielle, en collaboration avec les acteurs du milieu et l'ensemble de la communauté.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes impliquées dans ces démarches. Ensemble, nous œuvrons pour faire de notre ville un lieu où chaque individu, sans exception, peut s'épanouir pleinement. Merci pour votre engagement et votre précieuse contribution.

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

En tant que président du comité, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers chaque membre du comité, nos partenaires et toutes les personnes qui contribuent, jour après jour, à bâtir une communauté plus inclusive et accessible à tous. Votre engagement et vos efforts font une réelle différence.

Toutefois, notre travail est loin d'être terminé. L'accessibilité universelle est un projet collectif en constante évolution, et nous devons continuer à progresser, à innover et à écouter les besoins de notre communauté afin de renforcer notre impact.

Si vous souhaitez partager vos idées, vos préoccupations ou même vous impliquer au sein du comité, nous vous encourageons à nous contacter. Vous pouvez joindre la coordonnatrice du comité, madame Josée Lavallée, par courriel à l'adresse suivante : jlavallee@saint-constant.ca.

Merci de faire partie de cette démarche essentielle pour une ville plus accessible à tous!

MEMBRES DU COMITÉ

Président
Mario Perron, conseiller municipal

Vice-président
Gilles Lapierre, conseiller municipal

Secrétaire et coordonnatrice du Plan d’action
Josée Lavallée, cheffe de division bibliothèque

Membres citoyens

Mélanie Joannette
Paula Marin
Sandra Martinez

Membre partenaires
Nancy Côté, Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest (APHRSO)

PORTRAIT DE LA VILLE

Fondée en 1744, la Ville de Saint-Constant offre un milieu de vie stimulant, inclusif et prospère à ses 31 000 citoyens. Vivre à Saint-Constant, c'est bénéficier de la nature à quelques rues de chez soi : un secteur rural, des parcs et espaces verts, trois rivières, un lac et surtout, de l'espace pour grandir.

Ville en pleine croissance, elle se situe dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), à proximité des grands axes routiers et des centres urbains, et comprend notamment deux aires TOD sur son territoire. Saint-Constant, c'est la fougue de la jeunesse, c'est l'ambition, c'est la joie de vivre en communauté.

La Ville en chiffres

- 57 km^2 de superficie
- 77 % du territoire se trouve en zone rurale et 23 % en zone urbaine
- Plus de 280 commerces et entreprises
- 17 km de pistes cyclables et 48 km de circuits piétonniers
- 26 parcs et espaces verts

Administration municipale

L'administration municipale compte 8 directions qui regroupent 130 employés réguliers et environ 175 employés saisonniers afin d'assurer le service aux citoyens :

- Direction générale
- Direction des Affaires juridiques, du Greffe et des Approvisionnements
- Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique
- Direction des Communications, des Technologies de l'information et du Service aux citoyens
- Direction du Développement durable et des Travaux publics
- Direction des Finances
- Direction des Loisirs
- Direction des Ressources humaines

La Ville de Saint-Constant est propriétaire de plusieurs bâtiments municipaux :

Bâtiment	Adresse
Bibliothèque	162, boulevard Monchamp
Centre municipal	330, rue Wilfrid-Lamarche
Chalet de la Base de plein air	314, rue Wilfrid-Lamarche
Chalet du Lac des fées	1, rue Rimbaud
Complexe aquatique	63, rue Lériger
Hôtel de Ville	147, rue Saint-Pierre
Garage municipal et services techniques	25, montée Lasaline
Pavillon de la biodiversité	66, rue du Maçon
Pavillon des aînés Claude-Hébert	85, montée Saint-Régis
Pavillon jeunesse	164, boul. Monchamp

La Ville utilise également plusieurs autres sites pour son offre de service :

Bâtiment	Adresse
École de l’Aquarelle-Armand-Frappier	291-295, rue Sainte-Catherine
École Félix-Leclerc	161, boulevard Monchamp
École Jacques-Leber	30, rue de l’Église
École Piché-Dufrost	26, rue Sainte-Catherine
École Vinet-Souligny	13, montée Saint-Régis

Organigramme

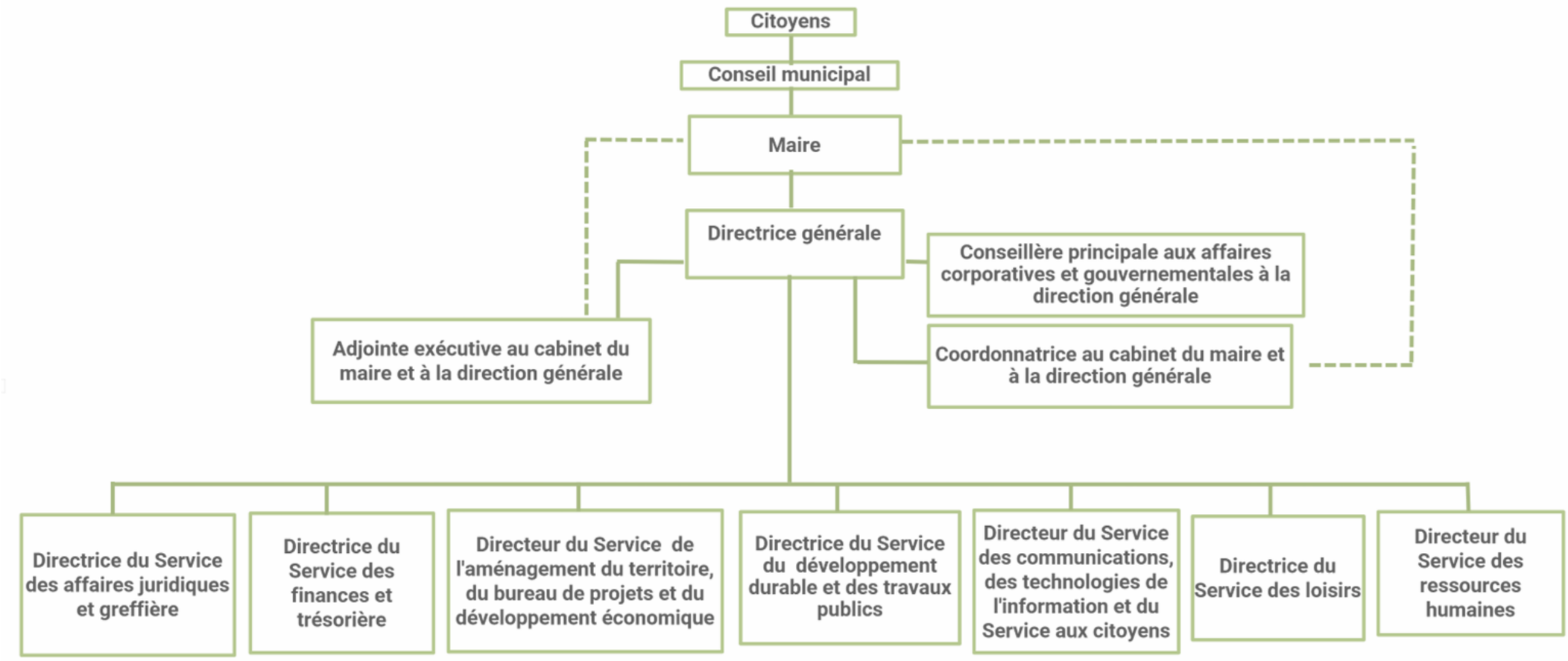

MESURES CONTINUES

Accessibilité des lieux et des édifices publics

- La Ville s’assure que l’accessibilité est en constante progression dans les lieux et édifices qui lui appartienne.

Sécurité en milieu résidentiel

- La Ville poursuit son engagement envers la sécurité des personnes handicapées en assurant une communication adéquate de ses services et outils.

Habitation

- La Ville s’engage à maintenir la gratuité pour l’obtention du permis de construction lors de travaux entourant l’adaptation résidentielle.

Approvisionnement

- La Ville s’assure d’inclure la règle d’approvisionnement accessible dans tous contrats d’appels d’offre publique.

Transport

- La Ville rend disponible l’information relative aux services de transport adapté existant sur son territoire;
- La Ville assure le déneigement prioritaire des trottoirs autour des arrêts d’autobus et des traverses piétonnes.

Signalisation et stationnement

- La Ville promeut le respect des espaces de stationnement réservés en utilisant adéquatement le visuel de l’accès réservé;
- La Ville s’assure que les espaces de stationnements sont déneigés et sécuritaires en période hivernale.

Accès aux loisirs et aux sports

- La Ville maintient des mesures qui facilitent la participation des citoyens handicapés à l’offre de services en loisirs;
- La Ville promeut le guide de référence sur le loisir accessible;
- La Ville promeut la carte accompagnement loisir.

Accès à l’information, à la culture et au divertissement

- La Ville s’assure que le site Web et son contenu soient accessibles à tous;
- La Ville permet aux citoyens d’obtenir une version Word des documents publiés sur le site Web;
- La Ville maintient des collections accessibles à la Bibliothèque (livres en gros caractères, en version audio et en format accessible).

Sensibilisation et reconnaissance

- La Ville s’assure que le personnel intervenant auprès des personnes handicapées soit suffisamment formé pour s’acquitter de ses tâches;
- La Ville s’engage à maintenir actif le comité consultatif composé de personnes handicapées ou de leurs proches, d’employés et d’élus, à élaborer un plan d’action concret et en publier le bilan annuellement.

ACTIONS 2025

Accessibilité des lieux et des édifices publics

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier 2025
L'accessibilité à certains lieux et services est restreinte pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles parce que les employés municipaux ne savent pas identifier les obstacles	Rétablir des liens avec le CISSS de la Montérégie-Ouest afin de réaliser une tournée des édifices municipaux pour identifier les obstacles	Création d'une liste des améliorations à apporter qui pourra ensuite être priorisée en fonction des objectifs et des ressources disponibles	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique	CISSSMO	X
Certains parcs sont peu accessibles en raison de l'âge de leur création/ réfection	Inclure du mobilier accessible et évaluer le coût d'une surface caoutchoutée, lors du réaménagement des parcs	Accessibilité des parcs Levasseur, des Jardins et du Petit Bonheur qui ont été réaménagés	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique		X
L'accessibilité à certains lieux et services est restreinte pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles notamment l'accès aux pistes multifonctionnelles	Recenser les obstacles des pistes multifonctionnelles	Recension réalisée et corrections apportées lorsque possible	Direction du Développement durable et des Travaux publics		X

Sécurité en milieu résidentiel

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier 2025
Les dos d'âne traditionnels représentent un enjeu de sécurité pour les voitures adaptées et pour les personnes dont la mobilité est réduite	Transformer les dos d'âne par des plateaux de ralentissement surélevés	Aménagement d'un plateau sur la rue Levasseur et ajout d'un 2e sur la rue Vigneault.	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique		
Des intersections sont peu sécuritaires aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, notamment visuelles	Ajouter des feux sonores à certaines intersections	Installation d'un feu sonore à l'intersection de la rue Sainte-Catherine/boulevard Monchamp et du boulevard Monchamp/rue du Maçon	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique		

Emploi et travail

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéanciers 2025
Les offres d'emploi ne mettent pas en valeur le fait que ce sont des opportunités offertes à toutes les personnes qualifiées, sans discrimination	Favoriser l'intégration des personnes ayant des limitations fonctionnelles en s'assurant que les offres d'emplois soient disponibles sur les sites d'emplois spécialisés	Affichages des occasions d'emploi sur les sites spécialisés et diffusés auprès des organismes spécialisés	Direction des ressources humaines		X
Il est difficile pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles de s'intégrer dans le domaine de l'emploi	Réviser le programme d'accès à l'égalité d'emploi et le mettre en place Offrir des stages au sein de la Ville	Révision du programme en place	Direction des ressources humaines	SDEM-SEMO (Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées)	X
Le personnel de la Ville est peu représentatif et reflète peu la diversité de la population	Procéder annuellement à l'évaluation du personnel selon les groupes ciblés par la Loi	Dépôt d'un rapport annuel au Comité sur l'accessibilité universelle et aux différentes directions de service	Direction des ressources humaines		X

Loisirs, sports, culture

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier 2025
Les enfants à besoins particuliers sont intégrés dans nos programmes de loisirs, mais dans certaines situations leur dignité est difficile à préserver	Vérifier la possibilité de faire l'acquisition de matériel spécialisé pour la patinoire réfrigérée (lugi-glace, chaise-luge et déambulateur)	Obtention du matériel spécialisé pour 2025-2026	Direction des loisirs		X

Accès à l’information, à la culture et au divertissement

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier 2025
Les collections de la Bibliothèque sur des supports alternatifs sont peu connues	Développer la collection de livres en larges caractères et la promouvoir	Création d’un page sur le site Web et acquisition de livres en larges caractères	Bibliothèque	Direction du Service des communications, des technologies de l’information et du Service aux citoyens	
	Développer la collection de livres audionumérique et la promouvoir	Création d’un page sur le site Web et acquisition de livres audionumériques			

BILAN DU PLAN D'ACTION 2024

Accessibilité des lieux et des édifices publics

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	
					2024	Notes
L'accessibilité à certains lieux et services est restreinte pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles parce que les employés municipaux ne savent pas identifier les obstacles	Rétablir des liens avec le CISSS de la Montérégie-Ouest afin de réaliser une tournée des édifices municipaux pour identifier les obstacles	Création d'une liste des améliorations à apporter qui pourra ensuite être priorisée en fonction des objectifs et des ressources disponibles	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique	CISSSMO	X	Le bâtiment qui sera l'objet d'une analyse par le CISSSMO sera le Centre municipal. Nous attendons une date de visite de la part de Mme Andrée Morissette et de son équipe
Le jardin à papillons n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite puisqu'il n'y a pas de rampe d'accès à la passerelle	Aménager un accès à la passerelle	Accessibilité de la passerelle	Service des travaux publics		X	Il y a un enrochement au printemps afin de niveler le sol et le rendre plus praticable
Certains parcs sont peu accessibles en raison de l'âge de leur création/ réfection	Inclure du mobilier accessible et évaluer le coût d'une surface caoutchoutée, lors du réaménagement des parcs	Accessibilité des parcs Levasseur, des Jardins et du Petit Bonheur qui ont été réaménagés	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique		X	Une partie du module du parc Levasseur est accessible. Les travaux du parc Des Jardins se feront en 2025. Les travaux des terrains de tennis et des sentiers au parc du Petit Bonheur sont prévus en 2025.

Sécurité en milieu résidentiel

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	
					2024	Notes
Les zones avoisinantes des parcs sont peu sécuritaires pour les enfants et de surcroit pour ceux ayant des limitations fonctionnelles en raison de la vitesse des voitures	Sensibiliser les conducteurs à la sécurité aux alentours des parcs par l'ajout de panneau indicateur de vitesse	Ajout d'un panneau indicateur de vitesse au Parc de Ronsard	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique		X	Non réalisé
Les dos d'âne traditionnels représentent un enjeu de sécurité pour les voitures adaptées et pour les personnes dont la mobilité est réduite	Transformer les dos d'âne par des plateaux de ralentissement surélevés	Aménagement d'un plateau aménagé sur la rue Vigneault	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique		X	Il y a un plateau de ralentissement prévu sur la rue Vigneault près de la rue Valcourt.
Des intersections sont peu sécuritaires aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, notamment visuelles	Ajouter des feux sonores à certaines intersections	Installation d'un feu sonore à l'intersection de la rue de Ronsard et de la Montée Saint-Régis	Direction de l'Aménagement du territoire, du Bureau de projets et du Développement économique		X	Celui de l'intersection de la rue de Ronsard/montée Saint-Régis n'est pas installé. 3 autres sont prévus : boul. Monchamp/rue de la Mairie, boul. Monchamp/rue Sainte-Catherine et boul. Monchamp/montée Saint-Régis.

						Une recommandation du comité Circulation voudrait que tous les nouveaux feus sous la juridiction de la Ville soient sonores.

Emploi et travail

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	
					2024	Notes
Les offres d'emploi ne mettent pas en valeur le fait que ce sont des opportunités offertes à toutes les personnes qualifiées, sans discrimination	Favoriser l'intégration des personnes ayant des limitations fonctionnelles en s'assurant que les offres d'emplois soient disponibles sur les sites d'emplois spécialisés	Affichages des occasions d'emploi sur les sites spécialisés et diffusés auprès des organismes spécialisés	Direction des ressources humaines		X	Reporté en 2025
Il est difficile pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles de s'intégrer dans le domaine de l'emploi	Réviser le programme d'accès à l'égalité d'emploi et le mettre en place Offrir des stages au sein de la Ville	Révision du programme en place	Direction des ressources humaines	SDEM-SEMO (Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées)	X	Reporté en 2025
Le personnel de la Ville est peu représentatif et reflète peu la diversité de la population	Procéder annuellement à l'évaluation du personnel selon les groupes ciblés par la Loi	Dépôt d'un rapport annuel au Comité sur l'accessibilité universelle et aux différentes directions de service	Direction des ressources humaines		X	Reporté en 2025

Accès aux loisirs et aux sports

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	
					2024	Notes
Les enfants à besoins particuliers sont intégrés dans nos programmes de loisirs, mais dans certaines situations leur dignité est difficile à préserver	Acquisition d'une table à langer mobile pour le camp de jour	Traitement plus respectueux et préservation de la dignité des enfants qui doivent être langés	Direction des loisirs		X	Une table à langer a été louée et le camp de jour a bénéficié du matériel adapté à l'été 2024
	Maintenir des mesures facilitant la participation des citoyens handicapés à l'offre de services en loisirs					Acquisition de 3 vélos-pupitres afin de favoriser la participation des enfants neuroatypiques aux activités de littératie de la Bibliothèque Acquisition d.un 2e fauteuil-roulant pour le Complexe aquatique Offre par la Ville de 8 activités de zoothérapie à la Bibliothèque (total de 54 enfants)

Accès à l’information, à la culture et au divertissement

Obstacles	Mesures	Résultats attendus	Responsables	Collaborateurs	Échéancier	
					2024	Notes
Le site Web est peu accessible et l’information sur les services dédiés aux personnes handicapées est peu repérable	Rendre le site Web et les ressources informationnelles plus accessibles	Regroupement des informations plus faciles à repérer	Direction du Service des communications, des technologies de l’information et du Service aux citoyens		X	Une nouvelle version du site Web est en ligne
Les publications de la Ville sont difficilement accessibles pour les personnes ayant des limitations visuelles ou de lecture	Sensibiliser le personnel impliqué aux outils de publication accessible	Publications plus accessibles	Direction du Service des communications, des technologies de l’information et du Service aux citoyens		X	Tous nos cahiers spéciaux sont maintenant disponibles en mode PDF. Les logiciels de lecture PDG comme Adobe Reader offrent des options d’accessibilité universelle.
Les personnes ayant des limitations auditives ne peuvent pleinement participer aux grands événements de la Ville	Évaluer la possibilité d’obtenir le service d’un interprète LSQ lors des grands événements Sous-titrer les vidéos réalisés lors des annonces municipales, lorsque possible	Évaluation/embauche d’un interprète	Direction du Service des communications, des technologies de l’information et du Service aux citoyens		X	Non réalisé Il est possible de générer des sous-titres pour les vidéos automatiquement par les différents médias sociaux comme Facebook et YouTube. L’utilisateur doit

						sélectionner ses préférences.
Les collections de la Bibliothèque sur des supports alternatifs sont peu connues	Développer la collection de livres en larges caractères et la promouvoir	Création d'un page sur le site Web et acquisition de livres en larges caractères	Bibliothèque	Direction du Service des communications, des technologies de l'information et du Service aux citoyens	X	Page Web créée, sera en ligne en 2025. Aucun livre acquis en 2024
	Développer la collection de livres audionumérique et la promouvoir	Création d'un page sur le site Web et acquisition de livres audionumériques			X	Page Web créée, sera en ligne en 2025 Aucun livre acquis en 2024